

Fiche technique du produit

Édition 04.2018/v1
Agents de mouture
SikaGrind-425

SikaGrind-425

Agent de mouture destiné à la production de ciment

Description Le SikaGrind-425 est un agent de mouture économique pour le ciment Portland et les autres ciments hydrauliques. Le SikaGrind-425 améliore l'efficacité du processus de broyage et peut réduire la consommation d'énergie nécessaire pour broyer le clinker. À noter que le SikaGrind-425 ne contient pas de chlorure.

Domaines d'application Le SikaGrind-425 est utilisé en cimenterie, lors du processus de broyage du clinker.

Avantages Le SikaGrind-425 offre les avantages suivants lors de la production du ciment :

- Taux de production accru (en tonnage horaire).
- Améliore les résistances mécaniques à 28 jours
- Améliore l'efficacité du broyage.
- Meilleure efficacité du séparateur du fait d'une meilleure dispersion.
- Facilite l'obtention de la finesse de mouture désirée du ciment.
- Fraction de particule réduite > 32 μ du ciment broyé.
- Ré-agglomération réduite des particules de ciment.
- Réduit les accumulations de matériau sur l'équipement de broyage (billes de broyage et broyeur).
- Consommation d'énergie relativement réduite par tonne de ciment.
- Manipulation plus facile et réduction des risques d'obstruction du fait de meilleures caractéristiques de débit.

Le SikaGrind-425 offre les avantages suivants pour le ciment traité :

- Coûts de manipulation réduits surtout sur les systèmes de convoyage pneumatique.
- Offre une meilleure fluidité au ciment lors du déchargement du silo.
- Le ciment s'autonivelle mieux lors du stockage en silo.
- Permet d'obtenir une meilleure finesse du ciment (moins de surbroyage).

Données techniques

Conditionnement	Fût de 200 L (55 gal US) GRV de 1040 L (275 gal US) En vrac
Couleur et aspect	Liquide transparent jaune
Conservation et entreposage	1 an dans son conditionnement d'origine, non-ouvert. Entreposer au sec entre 5 et 27 °C (40 et 80 °F) Conditionner le matériau à plus de 6 °C (43 °F). À protéger des rayons de soleil.
Propriétés	
Densité	1,143 kg/L
pH	6,43

Mode d'emploi

Dosage Le dosage du SikaGrind-425 va dépendre des caractéristiques désirées de chaque type de ciment. Les proportions vont de 0,03 % à 0,12 % par poids de ciment pour les ciments de Types GU et MS et de 0,05 % à 0,14 % par poids de ciment pour les ciments de Type HE. La proportion optimale doit être déterminée lors des essais de broyage de ciment, grandeur nature. Un représentant de Sika Canada spécialement formé est disponible pour aider à calculer le dosage et pour participer aux essais de broyage.

Malaxage Le SikaGrind-425 doit être dispensé tel que reçu. Pour garantir des résultats uniformes, l'agent de mouture doit être dispensé précisément. Pour une performance optimale, il est préférable d'utiliser un équipement de distribution approprié avec des taux de débit réglables. Le SikaGrind-425 peut être ajouté au tapis d'alimentation du clinker ou vaporisé dans le premier compartiment du broyeur. Un représentant de Sika est disponible pour vous conseiller à ce sujet.

Remarque : Vérifier à intervalles réguliers l'extrémité du tube ou flexible de distribution pour s'assurer qu'il n'est pas obstrué et que la quantité d'agent de mouture est ajoutée en proportions correctes.



Construction

Nettoyage Porter les équipements de protection individuelle appropriés (lunettes/gants/vêtements résistants aux produits chimiques). En évitant tout contact direct, retirer tout déversement ou excédent de produit et le placer dans un contenant hermétique. Éliminer en conformité des lois environnementales applicables.

Santé et sécurité Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter **les fiches signalétiques les plus récentes** du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.



Sika Canada Inc.
Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Québec
H9R 4A9

Autres sites
Toronto
Edmonton
Vancouver

1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Une compagnie certifiée ISO 9001
Pointe-Claire : SME certifié ISO 14001

Agents de mouture
SikaGrind-425